



# LE MEE SUR SEINE

01 et 02 DECEMBRE 2018

## CONCOURS EN SALLE - 2 x 18m Sélectif pour le Championnat de FRANCE salle



**Lieu du concours :** Gymnase René Rousselle, 700 rue des Lacs, gare RER (D) du Mée sur Seine  
(coordonnées **GPS** : 48.541895N, 2.621774E) - Accessible aux personnes à mobilité réduite

**Horaires des tirs :** Samedi : D1 = 13h30 – D2 = 17h30 (+ soupe à l'oignon)  
Dimanche : D3 = 09h00 – D4 = 13h30  
Ouverture du greffe et de la salle d'échauffement 1h avant chaque départ  
Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essais

### Blasons

Catégories	P	B	M	C	J	S1	S2	S3
Arc Classique	Ø 80 cm	Ø 60 cm		Ø 40 cm ou Trispot Vertical (1)				
Arc à Poulies				Trispot Vertical				
Sans Viseur	Ø 60 cm			Ø 40 cm				

**Récompenses :** Aux 3 premiers de chaque catégorie.  
A la première équipe de 4 tireurs : arcs classiques mixtes, arcs à poulies mixtes, équipe Jeunes classiques mixtes et jeunes arcs à poulies mixtes, (3 meilleurs scores)

### Challenge Yves AGOSTINI

Classement à la meilleure équipe composée de 3 tireurs comprenant 1 homme, 1 femme et 1 jeune, avec au maximum un seul arc à poulies, par équipe. Acquis sur 3 années consécutives, ou 5 fois non consécutives.

**L'inscription des équipes doit être effectuée avant le départ du premier tireur du club/Cie.**

**Remise des prix :** Dimanche vers 18h00, après le tir de la meilleure flèche, suivi du verre de l'amitié

**Inscriptions:** Toutes catégories : 8,50 €, à retourner par écrit avant le 26 Novembre, accompagné du règlement à l'ordre de "Le Mée Sports Tir à l'arc",

à Gérard THOMAS - 3 rue de la Sablonnière - 77240 VERT SAINT DENIS

Courriel : [concours@archersmeens.com](mailto:concours@archersmeens.com)

TEL: 06 12 72 21 96 (message)

Les réservations par mail ou téléphone sont annulées à 4 jours si elles n'ont pas été confirmées par écrit et accompagnées du règlement.

Résultats en ligne sur : [www.archersmeens.com](http://www.archersmeens.com)

Présentation de l'attestation de Licence 2018 avec photo ou fournir justificatif prévu au règlement FFTA

Chaussures de sports exigées. Tenue blanche ou de club très appréciée pour les tirs et récompenses.

L'utilisation des flèches en carbone est laissée sous l'entière responsabilité des archers du fait de la non adaptation de la ciblerie.

La puissance des arcs à poulies est limitée à 60 livres.

**BUFFET ET BAR A VOTRE DISPOSITION EN PERMANENCE**

(1) Trispots verticaux pour les classiques, uniquement si spécifié sur la feuille d'inscription jointe.

Action financée par :  
Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne



À joindre avec votre règlement

# LE MEE SUR SEINE

01 et 02 DECEMBRE 2018  
CONCOURS EN SALLE - 2 x 18m



Nom du Club ou Compagnie .....

Nom du Responsable : ..... Prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

Adresse : .....

..... Tél : .....

NOM	Prénom	N° Licence	Tri spot (1)	Cat. (2)	Arc			Sam 01/12		Dim 02/12		Equipe (3)
					CL	CO	SV	D1	D2	D3	D4	

(1) Trispot (Tri) : Mettre "X" pour les arcs classiques souhaitant tirer sur trispots verticaux

### (2) Catégories Départ

PF, BF, MF, CF, JF, S1F, S2F, S3F

PH, BH, MH, CH, JH, S1H, S2H, S3H

**D1 = 13h30 - - - D2 = 17h30**

**D3 = 09H00 - - - D4 = 13h30**

### (3) Equipes mixtes

Exemple: CL1 → CL = classique 1 = 1<sup>ère</sup> équipe inscrite (Cadet à Super Vétéran mixte)

CO2 → CO = compound 2 = 2<sup>ème</sup> équipe inscrite

JCL1 → J = jeune classique 1 = 1<sup>ère</sup> équipe inscrite (Benjamin et Minime mixte)

Montant du chèque ..... Archers X 8,50 € = ..... Banque : .....

à l'ordre de : **Le Mée Sports Tir à l'arc**

N° chèque : .....